



Note aux rédactions



Jacques MEZARD,
Ministre de la Cohésion des territoires
et
Elisabeth BORNE,
Ministre chargée des Transports

se rendront à Aurillac (Cantal)

Lundi 6 novembre

Ce déplacement s'inscrit dans le cadre des Assises nationales de la mobilité, lancées le 19 septembre par le Premier ministre, une grande consultation des Français et des territoires pour préparer la nouvelle politique pour les transports. Cette démarche inédite doit ainsi permettre de préparer les orientations de la future loi d'orientation des mobilités, qu'Elisabeth BORNE présentera au Parlement début 2018.

Les Assises reposent notamment sur une plateforme internet où chaque citoyen peut apporter son avis, ses contributions et participer au débat. Elles passent également par l'organisation de plus de quarante réunions publiques à travers tout le pays, afin de recueillir les attentes des Français au plus près du terrain et dans toute la diversité des territoires. Pour la première fois, à Aurillac, les ministres participeront eux-mêmes à l'une de ces réunions. Le ministre Jacques MEZARD se tiendra ainsi aux côtés d'Élisabeth BORNE pour rappeler que la mobilité est un enjeu essentiel pour lutter contre les fractures territoriales et renforcer l'accès aux services qui améliorent concrètement la vie des habitants de nos territoires.

Toutes les informations sur www.assisesdelamobilite.gouv.fr

Déroulé prévisionnel :

10h35 – Arrivée à l'aéroport d'Aurillac, présentation des enjeux de la ligne aérienne et des travaux de l'aéroport

11h20 – Visite du futur parking relais Pompidou et de la mise en accessibilité de la passerelle Riotte pour favoriser les mobilités douces

11h55 – Visite du futur pôle d'échange intermodal (parking du Prisme)

12h10 – Trajet du parking du Prisme vers le square Vermeuouse en navette électrique

12h45 – Déjeuner républicain en préfecture – Hors presse

Atelier des Assises nationales de la mobilité

14h30 – Ouverture de l'atelier par les ministres

15h45 – Groupes de travail – Hors presse

17h15 – Conclusions par les ministres, suivi d'un échange avec la presse

Accréditations indispensables auprès de la préfecture du Cantal :

04 71 46 23 14 - marjorie.laporte@cantal.gouv.fr
